



BAROMÈTRE DE CONJONCTURE DES ENTREPRISES BIO EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

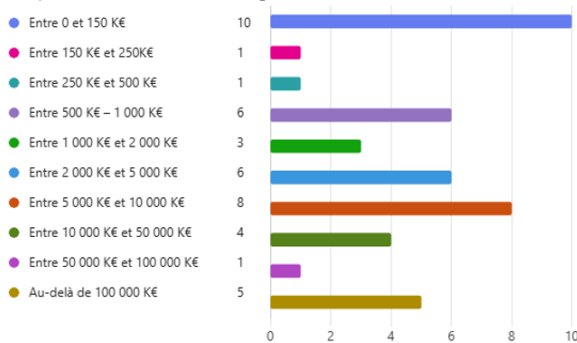
2026

Le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes a mené une enquête de février à mars 2026 auprès de ses entreprises adhérentes pour évaluer leur situation économique et leurs enjeux d'approvisionnement.

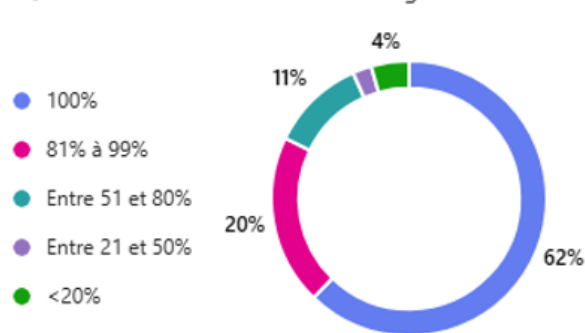
Les répondants à l'enquête

45 opérateurs d'Auvergne-Rhône-Alpes ont répondu à l'enquête (36 transformateurs, 3 restaurants/traiteurs, 2 entreprises cosmétiques, 4 grossistes).

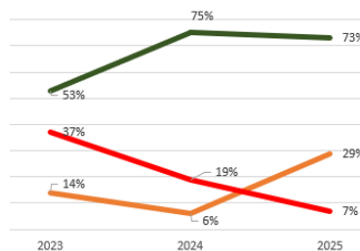
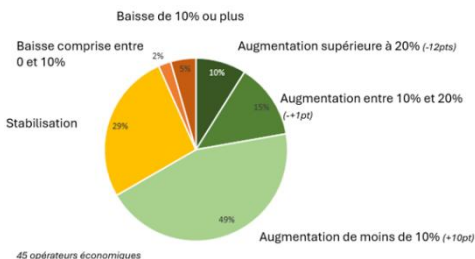
Sur quelle tranche de Chiffre d'Affaire global (CA) vous situez-vous en 2025 ?



Quel est le % de BIO dans votre CA global ?



Chiffre d'affaires 2025 : entre stabilité et légère hausse



Hausse : 73% (-2 points)
Stabilisation : 29% (+23 points)
Baisse : 7% (-12 points)

Evolution du chiffre d'affaires des entreprises bio entre 2024 et 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes

Les trois quarts des entreprises bio d'Auvergne-Rhône-Alpes ont connu une hausse du chiffre d'affaires en 2025 par rapport à 2024, mais qui est plus légère que l'année précédente. Plus d'un quart évoque une stabilisation du chiffre d'affaires en 2025, soit en hausse de 23 points par rapport à l'enquête 2024. 7% des entreprises ont connu une baisse du chiffre d'affaires en 2025.

Circuits de distribution principaux : magasins bio, grossistes, restauration collective

38% des entreprises répondantes ont plus de 50% du chiffre d'affaires en magasin bio/épiceries, ce qui est en effet un circuit très important pour les entreprises bio ; viennent ensuite les grossistes puis la restauration collective. 70% des entreprises font de la vente directe, avec des chiffres d'affaires très variés.

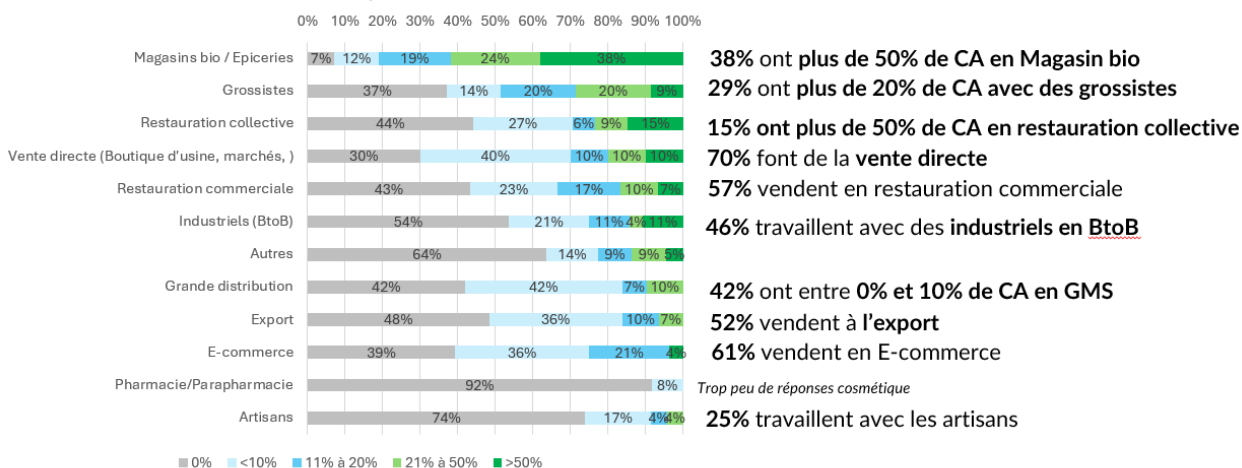
Avec le soutien financier de :



BAROMÈTRE DE CONJONCTURE DES ENTREPRISES BIO en Auvergne-Rhône-Alpes



Part de Chiffre d'affaire Bio par circuit de distribution

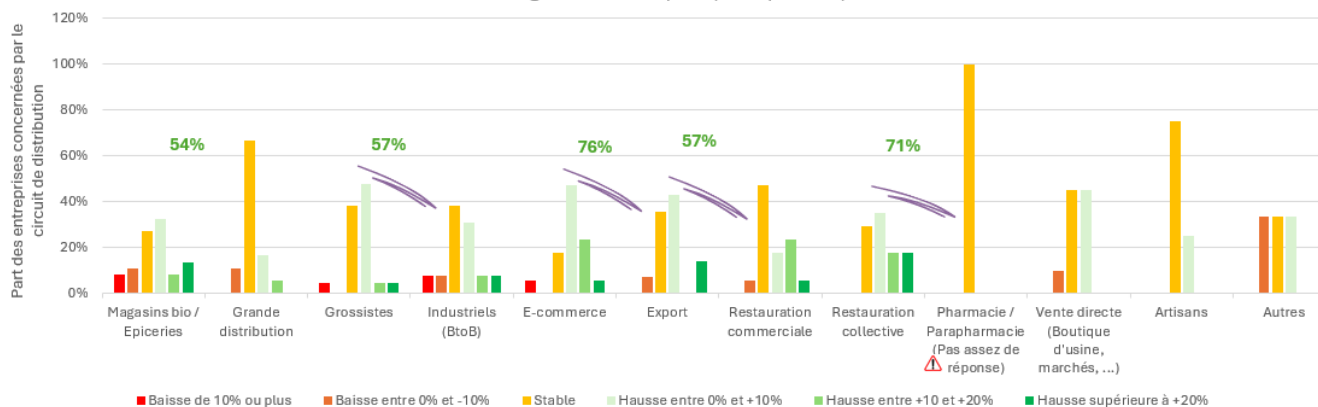


45 opérateurs économiques

38% ont plus de 50% de CA en Magasin bio
29% ont plus de 20% de CA avec des grossistes
15% ont plus de 50% de CA en restauration collective
70% font de la vente directe
57% vendent en restauration commerciale
46% travaillent avec des industriels en BtoB
42% ont entre 0% et 10% de CA en GMS
52% vendent à l'export
61% vendent en E-commerce
Trop peu de réponses cosmétique
25% travaillent avec les artisans

Evolution du chiffre d'affaires par circuit: E-commerce et restauration collective en croissance

Evolution du chiffre d'affaires des entreprises bio de l'aval entre 2024 et 2025 par circuit de distribution en Auvergne-Rhône-Alpes (42 réponses)



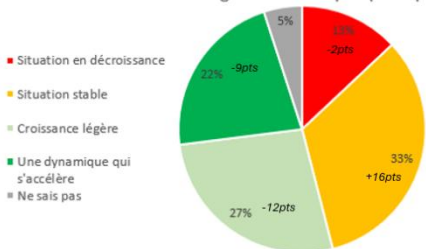
Le e-commerce et la restauration collective sont les circuits ayant connus la plus forte hausse de chiffre d'affaires en 2025. Les grossistes et l'export sont également en croissance pour la majorité des répondants. En magasin bio, la situation est plus mitigée avec 19% ayant connues une baisse (le plus fort taux parmi les circuits), mais 54% une hausse. En grande distribution, la situation est plutôt stable pour 67% des entreprises.

TOP 4



Début 2026 : entre légère hausse et stabilité

Dynamique de ventes bio ressentie en ce début 2026 par les entreprises bio aval en Auvergne-Rhône-Alpes (45 réponses)



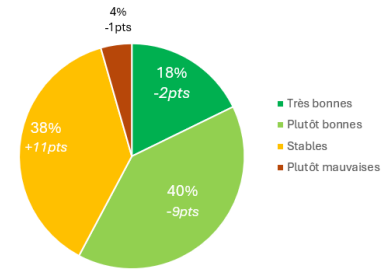
49% des entreprises ressentent une dynamique positive des ventes début 2026 avec une croissance légère et une dynamique qui s'accélère. 33% ressentent une stabilisation de la situation, en hausse de 16 points par rapport à début 2025. Si les entreprises semblent timidement renouer avec la croissance, elles sont en revanche 13% à dire que la situation est encore en décroissance.

Avec le soutien financier de :





Les perspectives de développement des entreprises de l'aval en 2026
(45 réponses)



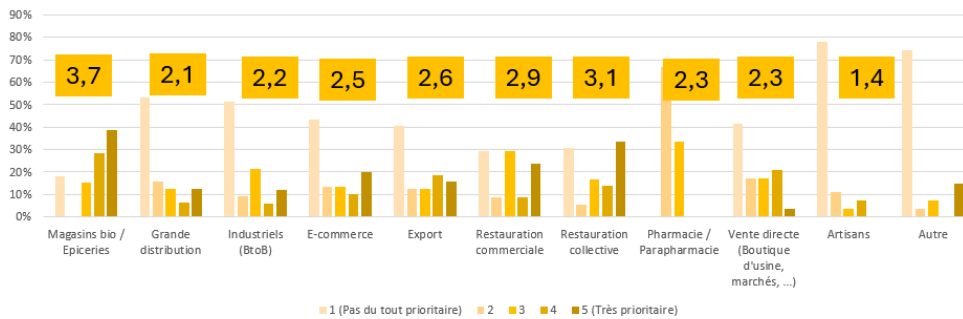
Des perspectives timidement optimistes pour 2026

Pour 2026, 58% des entreprises qui ont répondu à l'enquête sont confiantes et estiment des bonnes perspectives, 38% estiment des perspectives stables. Par rapport à l'année précédente, plus d'entreprises mises sur une stabilité.

Magasins bio et RHF sont les circuits à développer en priorité

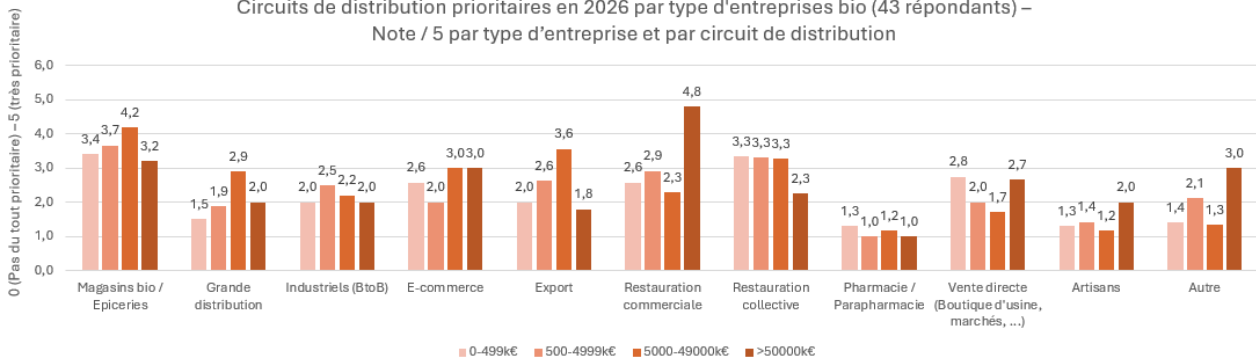
Pour 2026, les deux circuits de distribution à développer en priorité sont les magasins bio, la restauration collective et la restauration commerciale. Les artisans, la grande distribution et les industriels (BtoB) sont en revanche les moins prioritaires

Les circuits de distributions à développer en priorité en 2026 (43 répondants)



On observe quelques différences de priorité selon la taille de l'entreprise. Les petites entreprises priorisent également la vente directe, alors que les entreprises intermédiaires l'export. Pour les très grandes entreprises, la restauration commerciale arrive sur podium ainsi que le e-commerce.

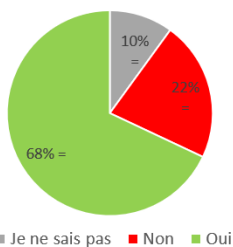
Circuits de distribution prioritaires en 2026 par type d'entreprises bio (43 répondants) – Note / 5 par type d'entreprise et par circuit de distribution





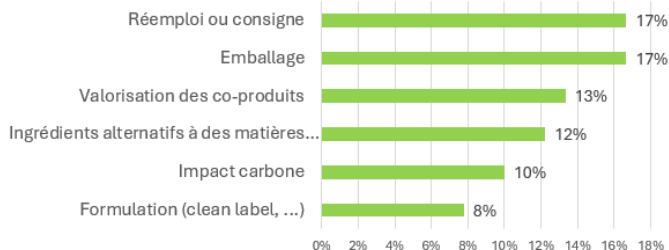
Dynamique d'innovation avec de nouveaux produits

Projet de lancement de nouvelles gammes et/ou nouveaux produits bio en 2026 (51 réponses)



68% des entreprises ont prévu de lancer des nouvelles gammes et/ou de nouveaux produits bio

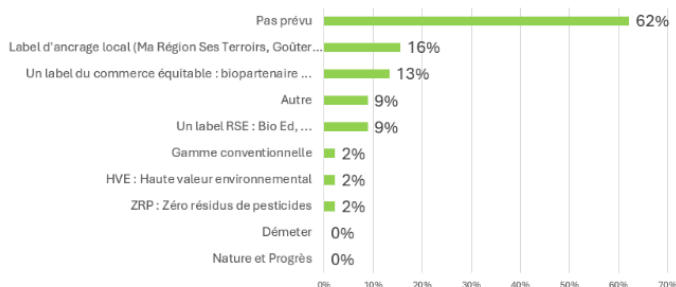
Les sujets que les entreprises bio souhaitent approfondir en 2026 dans le développement de leurs produits bio ? (62 réponses)



La grande majorité des opérateurs souhaite lancer de nouvelles gammes et/ou de nouveaux produits bio en 2026. 22% des entreprises répondantes ne l'envisagent en revanche pas. Les sujets que les entreprises souhaitent approfondir dans le développement de leurs produits concernent principalement l'emballage, avec notamment la consigne et le réemploi, puis la valorisation des co-produits et ingrédients alternatifs à des matières importées (cacao, ..).

Les labels d'ancrage local et équitables en réflexion

Souhait d'intégrer d'autres labels sur les produits bio dans les prochaines années ? (45 réponses)



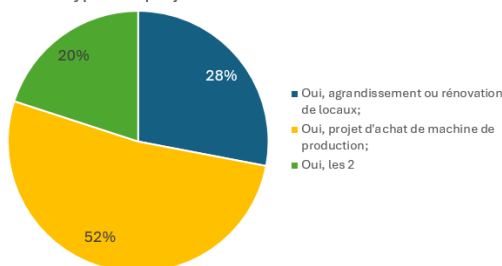
38% des entreprises ont prévu d'intégrer d'autres labels sur les produits dans les prochaines années. Les labels d'ancrage local (Ma Région Ses Terroirs, Goûtez l'Ardèche, ...) et du commerce équitable sont ceux qui ressortent principalement, ce qui montre l'importance de l'approche « locale », de l'origine des matières premières et de la bonne rémunération des producteurs dans la filière biologique.

Des projets d'investissements et une méconnaissance des aides publiques

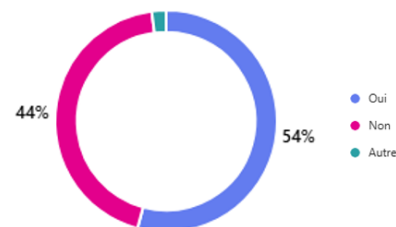
51% des entreprises ont des projets d'investissements en 2026

La moitié des entreprises bio répondantes ont des projets d'investissements en 2026, et 44% n'ont pas connaissance des aides publiques relatives à ces projets.

Types de projet d'investissements en 2026



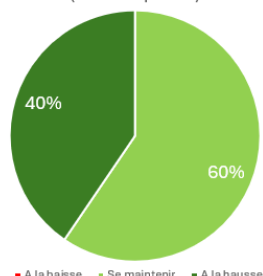
Connaissance des aides publiques relatives au projet d'investissement





L'origine France est un incontournable

Evolution de l'approvisionnement origine France en 2026
(42 entreprises)



■ A la baisse ■ Se maintenir ■ A la hausse

Tous les répondants souhaitent maintenir ou développer l'origine France dans leurs approvisionnements en matières premières biologiques. Elles rencontrent néanmoins des difficultés pour sourcer davantage en Auvergne-Rhône-Alpes.

Des besoins et des freins en matières premières biologiques en région

Les entreprises participantes ont fait part de difficultés d'approvisionnements. Attention, cela n'est représentatif que des 36 entreprises ayant répondues au questionnaire. Grâce à un système de pondération en fonction de la taille de l'entreprise, et de la récurrence dans les réponses, un classement a été réalisé ci-dessous. Les entreprises ont noté /5 les raisons des difficultés d'approvisionnements. **Il s'agit des matières premières que les entreprises souhaiteraient davantage sourcer en Auvergne-Rhône-Alpes.**

MATIERE PREMIERE	Disponibilité	Prix	Variété	Qualité	Structuration de la filière	Notation pondérée (selon taille entreprise et nb de mentions)
LEGUMINEUSES	4	4	3	2	3	18
FRUITS ROUGES	5	4	1	1	3	10
HOUBLON	3	4	4	3	2	8
ORGE	3	3	3	3	3	8
LEGUMES	4	4	3	3	4	6
AMANDES	4	5	1	3	1	5
ŒUFS	4	3	2	2	2	5
FRUITS SECS	5	1	2	1	1	4
MALT	4	5	3	3	1	4
SEIGLE	3	4	3	3	3	4
BEURRE	3	5	2	2	3	3
PLANTES AROMATIQUES	3	4	3	1	1	3



BAROMÈTRE DE CONJONCTURE DES ENTREPRISES BIO en Auvergne-Rhône-Alpes



Légumineuses

Lentilles corail, flageolet,
pois cassé, Pois chiche



Fruits rouges

Fraises, myrtilles, framboises



Orge

Orge brassicole (printemps/hiver)
Orge perlée



Houblon



Légumes

Carottes, pommes de terre, salade, ...



Amandes



Oeufs



36 réponses
Pondération selon taille de l'entreprise

Les entreprises aimeraient d'avantage sourcer en **légumineuses** bio régionales mais rencontrent des difficultés en termes de disponibilité et de prix. Les principales légumineuses mentionnées sont les **pois chiches** et la **lentille corail**. Les fruits rouges sont également recherchés, notamment **fraises, myrtilles et framboises**, mais avec de fortes difficultés en termes de prix et de disponibilité. C'est la même chose pour les **amandes**. L'orge est mentionnée par plusieurs entreprises car les critères disponibilités, prix et variétés ne correspondent pas à ce qui est recherché : certaines entreprises recherchent de l'**orge perlé**, et les malteries sont exigeantes sur l'orge en variété de printemps de qualité **brassicole**. Des transformateurs mentionnent également des **légumes** qu'ils souhaiteraient davantage sourcer en origine Auvergne-Rhône-Alpes, notamment les carottes, pomme de terre et salades ; mais son freinés par un manque de disponibilité et les prix pour les volumes recherchés. Le **houblon** ressort également, mais principalement pour des raisons liées au choix restreint de variétés. Les entreprises souhaitent aussi s'approvisionner davantage en **œuf** régional, mais font face à une indisponibilité. Les **fruits secs** locaux sont également recherchés (figue séchée, raisin sec, ...) mais inexistant.

Enquête réalisée dans le cadre de
l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique